

Conditions Générales de Vente – Com'Together

Article 1 : Désignation

Com'Together, organisme de formation professionnelle dans le domaine de l'accessibilité à la communication et aux apprentissages, dispense des formations en présentiel et à distance. Son siège est situé à 26 rue des Meulières 77260 La Ferté sous Jouarre

Numéro SIRET : 93130767200010

Numéro d'enregistrement : 11 77 09169 77

Article 2 : Objet et champ d'application

Les présentes **Conditions Générales de Vente (CGV)** s'appliquent à toutes les prestations de formation réalisées par **Com'Together** pour ses clients. Toute commande de prestation implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document, notamment les conditions générales d'achat du client.

Article 3 : Modalités d'inscription et de commande

Les inscriptions aux formations de **Com'Together** doivent être effectuées par écrit via un formulaire d'inscription ou une commande formelle. Un **devis** est émis à la demande du client, et l'inscription n'est validée qu'après réception du devis dûment signé et mentionné "Bon pour accord", accompagné du règlement des frais de formation.

Com'Together se réserve le droit de refuser une inscription en cas de non-respect des conditions d'inscription ou en cas de places disponibles insuffisantes.

Article 4 : Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont exprimés en euros et s'entendent **net de TVA** (si applicable). Le paiement des prestations doit être effectué **avant l'entrée en formation**, sauf conditions spécifiques précisées dans le devis. Le règlement peut être effectué par **virement bancaire** ou carte bleue via Paypal.

En cas de financement par un **OPCO** ou tout autre organisme, il est de la responsabilité du client de faire la demande de prise en charge avant le début de la prestation. Si l'accord de prise en charge n'a pas été reçu par **Com'Together** au premier jour de la formation, l'intégralité des frais de formation sera facturée au client.

Article 5 : Annulation et report

- **Annulation par le client :**

Le client peut annuler sa participation sous certaines conditions. En cas d'annulation **plus de 3 jours** avant la date de début de la formation, aucun frais ne sera retenu. En cas d'annulation entre **3 jours** avant la formation, **50%** du montant total de la formation sera dû. Toute annulation dans les **48 heures** précédant la formation entraînera la facturation de **100%** des frais.

- **Report par le client :**

Le report est possible sous réserve de disponibilités. Toute demande de report doit être faite par écrit au moins **48 heures** avant la date de la formation.

- **Annulation par Com'Together :**

En cas d'annulation par **Com'Together** pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisme (force majeure), le client sera intégralement remboursé ou pourra bénéficier d'une formation reportée.

Article 6 : Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques fournis lors des formations, sous quelque forme que ce soit (papier, numérique, électronique), sont protégés par la législation en vigueur en matière de **propriété intellectuelle** et de **droit d'auteur**. Le client s'engage à ne pas reproduire, modifier ou diffuser ces documents sans l'accord exprès de **Com'Together**.

Article 7 : Protection des données personnelles

Les données personnelles recueillies dans le cadre de la formation sont traitées conformément à la **Règlementation Générale sur la Protection des Données (RGPD)**. Les données sont utilisées uniquement pour la gestion administrative de la formation et les communications entre **Com'Together** et les participants. Les apprenants peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition en contactant :

Email : comtogether.sandrine@gmail.com

Adresse postale : 26 rue des Meulieres 77260 La Ferte sous Jouarre

Article 8 : Responsabilité

Com'Together s'engage à fournir des prestations de formation conformément aux règles de l'art et aux pratiques professionnelles reconnues. Toutefois, la responsabilité de l'organisme ne pourra être engagée qu'en cas de **faute avérée** et est limitée aux **préjudices matériels directs**, à l'exclusion de tout préjudice indirect (pertes d'exploitation, manque à gagner, etc.).

Article 9 : Litiges et attribution de compétence

En cas de litige, les parties conviennent de rechercher une solution à l'amiable. À défaut, le litige sera soumis aux juridictions compétentes du **tribunal de Meaux**

Article 10 : Acceptation des CGV

L'inscription à une formation ou toute commande de prestation auprès de **Com'Together** vaut acceptation sans réserve des présentes **Conditions Générales de Vente**.
